

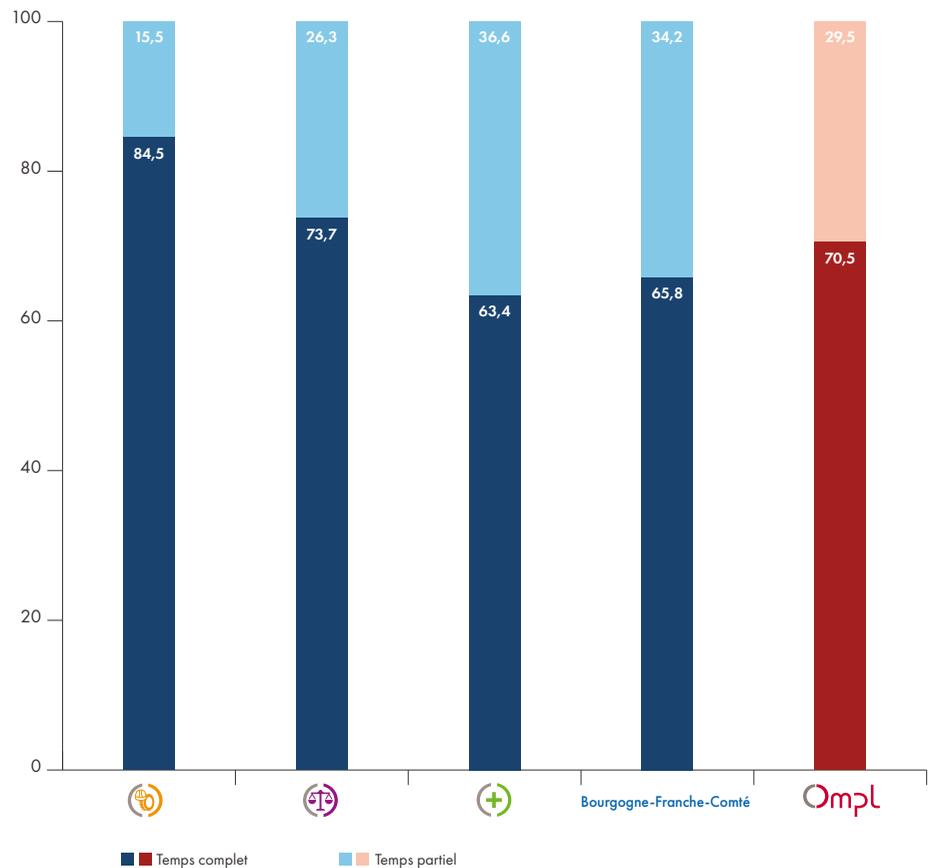
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



### UN TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement inférieure à celle observée au niveau national (65,8 % et 70,5 % respectivement). Néanmoins, un recours accru au temps partiel est constaté pour le secteur santé (36,6 %).

Répartition des salariés par secteur et durée du temps de travail (%)



Source: Insee, DADS 2019.

#### Secteur cadre de vie-technique

- Entreprises d'architecture
- Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile

#### Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice

#### Secteur santé

- Cabinets dentaires libéraux
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cabinets et cliniques vétérinaires



## VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté (84,5 % contre 65,8 % au niveau régional). Cette configuration est très marquée pour les entreprises d'expertises en automobile (90,4 %).
- Dans le secteur juridique, la branche des cabinets d'avocats se distingue par une moindre mobilisation du travail à temps complet (66,5 % contre 73,7 % pour l'ensemble du secteur régional).
- Relativement à l'ensemble régional, l'emploi à temps partiel est fortement surreprésenté dans le secteur santé. C'est notamment le cas pour les cabinets médicaux (44,3 %) et les cabinets dentaires (39,2 %).

## Répartition des salariés par branche professionnelle et durée du temps de travail (%)

	Temps complet	Temps partiel
	84,5	15,5
	82,8	17,2
	90,4	9,6
	73,7	26,3
	82,4	17,6
	66,5	33,5
	86,8	13,2
	80,6	19,4
	63,4	36,6
	60,8	39,2
	73,3	26,7
	55,7	44,3
	66,3	33,7
	62,5	37,5
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>65,8</b>	<b>34,2</b>
<b>Ompl</b>	<b>70,5</b>	<b>29,5</b>

Source: Insee, DADS 2019.